

Les troubles de la mémoire de Michel de Montaigne*

par Philippe ALBOU **

Dans le neuvième chapitre du premier tome de ses *Essais*, Montaigne nous déclare ceci :

"Je ne reconnais quasi trace (de mémoire) en moi, et ne pense qu'il y en ait au monde une autre si monstrueuse en défaillance. J'ai toutes mes autres parties viles et communes. Mais en celle-là je pense être singulier et très rare, et digne de gagner par là nom et réputation".

Face à cet aveu surprenant, les commentateurs, généralement perplexes, se rangent schématiquement en deux catégories :

- les premiers admettent comme réel ce défaut et y voient même parfois la raison du manque d'unité des *Essais* ;
- les autres doutent de cette faiblesse et prétendent que Montaigne se flattait par coquetterie.

En ouvrant à nouveau ce dossier, j'aimerais vous faire sentir l'importance de cette question de la mémoire dans le cadre de la psychologie et de la philosophie de Montaigne. C'est avec deux fois plus de plaisir que je vais le faire : d'une part parce que la question de "la mémoire" est tout à fait pertinente devant une société historique, et d'autre part parce que nous sommes à l'aube de 1992, année de la commémoration du quatrième centenaire de la mort de Montaigne.

Mémoire et jugement

Le manque phénoménal de mémoire dont Montaigne se déclare atteint est troublant. Ce défaut apparaît même incongru chez cet homme dont l'œuvre est fondée en grande partie sur le souvenir des faits anciens et des situations qu'il a pu glaner dans ses

* Communication présentée à la séance du samedi 14 décembre 1991 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

** 13 Cours Fleurus, 18200 St-Amand-Montrond

lectures ou dans son expérience personnelle. Cette absence de mémoire est donc difficile à croire et Montaigne en est lui-même tout à fait conscient puisqu'il nous déclare *"Quand je me plains du défaut de ma mémoire, les gens de mon pays me reprennent et ne me croient pas, comme si je m'accusais d'être insensé"*. (I,9).

Mais Montaigne prend le soin de préciser d'emblée que, selon lui, la mémoire et le jugement n'ont pas nécessairement de lien direct : *"Si en mon pays on veut dire qu'un homme n'a point de sens, ils disent qu'il n'a point de mémoire (...). Ils ne voient pas le choix entre mémoire et entendement (...). Mais ils me font tort, car il se voit par expérience plutôt au rebours que les mémoires excellentes se joignent volontiers aux jugements débiles"*. (I,9)

Ainsi Montaigne apparaît comme une belle illustration de la fameuse maxime de La Rochefoucauld : *"Tout le monde se plaint de sa mémoire et personne ne se plaint de son jugement"*.

Mais cette distinction est loin d'être claire et l'on trouve, au sein même des Essais, une appréciation diamétralement opposée ; Montaigne nous déclare en effet : *"C'est un outil de merveilleux service que la mémoire et sans lequel le jugement fait bien à peine son office (...). Y regardant de plus près je crains que (le défaut de mémoire), s'il est parfait, perde toutes les fonctions de l'âme"*. (II,17).

Et pour appuyer son propos il fait appel à Cicéron : *"Assurément la mémoire détient seule et toute la philosophie, et tous les arts, et tout ce qui est utile à la vie"*. (Académiques, II,7).

Devant ces deux avis divergents nous serions bien en peine de pouvoir conclure...

La symptomatologie clinique...

Montaigne nous fait part, tout d'abord, de la difficulté qu'il ressent à conserver le fil de ses pensées : *"Quand j'ai un propos de conséquence à tenir, s'il est de longue haleine, je suis réduit à cette vile et misérable nécessité d'apprendre par cœur mot à mot ce que j'ai à dire"*. (II,17).

Et justement, l'apprentissage d'un texte par cœur lui semble une épreuve quasiment insurmontable : *"Pour apprendre trois vers, il me faut trois heures"*. (II,17).

De plus, il apparaît que les troubles de la mémoire dont il se plaint touchent essentiellement la mémoire des faits récents : *"Ma librairie, qui est des belles entres les librairies de village, est assise à un coin de ma maison ; s'il me tombe en fantaisie chose que j'y veuille aller chercher ou écrire, de peur qu'elle ne m'échappe en traversant seulement ma cour, il faut que je la donne en garde à quelque autre. Si je m'enhardis, en parlant, à me détourner tant soit peu de mon fil, je ne manque jamais de le perdre : ce qui fait que je me tiens, en mes discours, contraint et resserré"*. (II,17).

De la même manière, il déclare un peu plus loin : *"Il m'est advenu plus d'une fois d'oublier le mot du guet que j'avais trois heures auparavant donné ou reçu d'un autre, et d'oublier où j'avais caché ma bourse, quoiqu'en dise Cicéron"*. (II,17).

Les troubles de la mémoire des faits anciens, quant à eux, ne sont pas mentionnés par Montaigne qui, par contre, nous indique une difficulté à retenir les noms propres : *"Les gens qui me servent, il faut que je les appelle par le nom de leurs charges ou de*

leur pays, car il m'est très malaisé de retenir les noms. Je dirai bien qu'il y a trois syllabes, que le son en est rude, qu'il commence ou termine par telle lettre. Et si je durais à vivre longtemps, je ne crois pas que je n'oublie mon propre nom, comme ont fait d'autres". (II,17).

Enfin, Montaigne nous avoue ses limites en ce qui concerne l'évocation des souvenirs : *"Plus je me défie (de ma mémoire) plus elle se trouble ; elle me sert mieux par rencontre, il faut que je la sollicite nonchalamment : car si je la presse, elle s'étonne ; et depuis qu'elle a commencé à chanceler, plus je la sonde, plus elle s'empêtre et s'embarrasse ; elle me sert à son heure, non pas à la mienne".* (II, 17).

L'ensemble de ces affirmations peut laisser sceptique le lecteur des *Essais* : cet amas de connaissances que l'on y trouve, toutes ces citations antiques qui tombent à point au fil du propos, ces évocations de situations vécues, et aussi cette richesse de vocabulaire, comment tout cela a-t-il vraiment pu être constitué sans mémoire ?... En d'autres termes, cela nous ramène à la fameuse question-piège du début de notre exposé : "le jugement peut-il exister sans mémoire ?"...

Mémoire et apprentissage

Pour nous aider à y voir plus clair, arrêtons-nous sur la description que nous fait Montaigne de sa manière de lire les ouvrages d'autrui : *"Je feuillette les livres, je ne les étudie pas : ce qui en demeure, c'est chose que je ne reconnais plus être d'autrui ; c'est cela seulement de quoi mon jugement a fait son profit, les discours et les imaginations de quoi il s'est imbu ; l'auteur, le lieu, les mots et autres circonstances, je les oublie incontinent".* (II,17).

Avec cette citation nous commençons à mieux comprendre son propos : il ne s'agit donc pas en réalité d'un manque de mémoire proprement dit, mais plutôt d'une mémoire sélective. Ainsi, son esprit ne s'encombre que de la substance de la chose lue, du seul message susceptible d'apporter un bénéfice à son jugement ou, le cas échéant, à son art de vivre. On pourrait presque parler d'une "mémoire utilitaire" avec intégration des idées générales associée à un oubli rapide des circonstances et des détails.

Pendant, il y a un point sur lequel nous avons beaucoup de mal à croire Montaigne : c'est lorsqu'il nous déclare souffrir de son manque de mémoire. Non seulement cela ne semble pas nuire à son équilibre personnel, mais encore il ne cache pas sa grande méfiance à l'égard de la mémoire à l'état pur. Lorsqu'il aborde par exemple la question de l'éducation des enfants, il déclare : *"Savoir par cœur n'est pas savoir..."* (I,26).

Montaigne précise sa pensée sur ce sujet en exprimant le souhait suivant : que le maître *"ne demande pas (à son élève) seulement compte des mots de sa leçon, mais du sens et de la substance ; et qu'il juge du profit qu'il aura fait, non pas le témoignage de sa mémoire mais de sa vie".* (I,26).

Cette méthode pédagogique préconisée par Montaigne ressemble en fait beaucoup, à sa propre manière d'aborder les textes d'autrui, manière qu'il trouve satisfaisante puisqu'il la conseille aux autres. Il demande donc à ses lecteurs de se méfier d'une éducation fondée uniquement sur la mémoire, ce qui était le cas dans l'enseignement scolastique encore très répandu à cette époque.

Pour Montaigne, la mémoire apparaît donc comme un moyen, certes utile, mais insuffisant pour parvenir à une véritable connaissance. Ainsi, ce défaut dont il se déclare atteint est transformé en méthode, voire en mode de vie. Loin de regretter réellement son manque de mémoire, il s'en accommode et ne cherche pas le moins du monde à s'en défaire.

La profondeur de la mémoire...

Afin de mieux apprécier l'opinion de Montaigne sur la mémoire, il est intéressant de la replacer dans son contexte historique. L'Antiquité, et même le Moyen-Age, accordaient une grande place à cette fonction psychique. Les livres manuscrits étant rares, aussi bien d'ailleurs que les gens capables de les lire, ce que l'on appelait alors "les arts de la mémoire" possédaient en eux même une très grande fonction culturelle. A partir de la découverte de l'imprimerie et du développement de la chose écrite, la mémoire va progressivement perdre cette fonction de réceptacle de la culture. C'est à cette époque que Montaigne, qui pouvait observer quotidiennement dans sa librairie ses nombreux livres reliés, disposés en cercle sur les cinq rayons de bois qui couraient le long des murs de la tour, a sans doute été l'un des premiers à ressentir l'absurdité d'apprendre par cœur toutes ces informations qu'il était désormais possible de retrouver facilement dans les livres. Selon sa propre expression, ces derniers constituaient en fait une véritable "mémoire de papier". Vers la Renaissance la fonction mnésique perd donc son ancienne valeur et, comme l'a fort bien remarqué Françoise Charpentier, la nature même de la mémoire s'en trouve modifiée : "*La mémoire classique, la mémoire médiévale avaient pour but la conservation d'objets intellectuels, mots et choses. La mémoire moderne, celle de Montaigne, devient aussi une mémoire de l'affectivité*".

Cette notion de "mémoire affective", celle des sentiments et des sensations, est en effet très présente chez Montaigne. Ce dernier attache par exemple une grande importance à l'aspect subjectif de l'apprentissage, par l'intermédiaire duquel la connaissance est susceptible de s'incorporer jusqu'au plus profond de l'âme : "*Il ne faut pas attacher le savoir à l'âme, il l'y faut incorporer ; il ne l'en faut pas arroser, il l'en faut teindre*". (I,25).

La mémoire objective, consciente, symbolisée par l'apprentissage par cœur, ne joue finalement qu'un rôle secondaire dans la véritable intégration du savoir. En précurseur de la psychologie moderne, il existe chez Montaigne la notion de ce que nous appellerions maintenant une "mémoire inconsciente". Dans cet esprit, à 350 ans de distance, c'est donc avec un certain intérêt que nous lisons ce que Carl Gustav Jung déclarait en 1934 : "*La fonction de la mémoire nous lie avec les choses qui ont disparu de notre conscience, qui sont devenues subliminales, qui ont été rejetées ou refoulées. Ce que nous appelons mémoire est une faculté de reproduction des contenus inconscients. C'est la première fonction que nous pouvons clairement distinguer dans les relations qui existent entre notre conscience et les contenus qui n'y sont pas actuellement présents*".

Après cette digression historique et pour schématiser la fonction mnésique telle que pouvait la concevoir Montaigne, nous pourrions dire qu'elle se présente chez lui sous deux formes distinctes :

- En premier lieu la mémoire visible, apparente, consciente, avec son corollaire qui est le savoir obtenu par l'intermédiaire de l'apprentissage par cœur. Cela il le refuse et il le déteste. Il va même jusqu'à déclarer que si le savoir est *"le plus noble et puissant acquêt des hommes"*, il le hait *"un peu plus que la bêtise"* chez ceux qui ne s'en rapportent qu'à leur mémoire (III.8). C'est ce type de mémoire qu'il déclare ne pas posséder et qu'il ne cherche d'ailleurs aucunement à acquérir.

- En second lieu, il existe une mémoire moins apparente, plus profonde, plus humaine. Celle par laquelle, selon sa propre expression, le savoir ne s'attache pas à l'âme mais s'y incorpore. Une mémoire que l'on pourrait presque qualifier de "vivante" tant elle s'inscrit dans l'existence même de chaque individu et découle, comme naturellement et sans efforts, de l'expérience subjective de ce que l'on vit. C'est cette mémoire intime, personnelle, qui participe au souvenir des parents ou des amis disparus, et notamment de "l'ami", c'est-à-dire Etienne de la Boétie... C'est en réalité la seule forme de mémoire qui intéresse Montaigne. Et pour reprendre la question initiale c'est grâce à elle, et elle seule, que peut s'exercer le véritable jugement, c'est-à-dire le jugement du cœur et non pas celui de la raison.

Montaigne est-il sincère dans sa plainte ?

Au point où nous en sommes, tout en ayant donc à l'esprit l'ambiguïté de cette notion de mémoire, nous pouvons nous poser la question suivante : "Lorsque Montaigne se plaint de sa mauvaise mémoire, est-il complètement sincère ?".

Pour tenter de répondre, nous prendrons comme référence ce que Montaigne veut bien nous dire de lui-même. Tout d'abord, je dois faire un aveu : lorsque, au début de mon exposé j'ai cité la phrase : *"...je ne reconnais quasi trace de mémoire en moi, et ne pense qu'il y en ait au monde une autre si monstrueuse en défaillance."*, j'avais omis de vous dire que cette confidence se situe au début d'un *Essai*, le neuvième du premier tome, qui s'intitule "Des menteurs". S'agit-il d'une indication ?... Il faut reconnaître que Montaigne explique bien le titre de son essai un peu plus loin en déclarant que pour mentir efficacement il est indispensable d'avoir une bonne mémoire et que lui-même en étant dépourvu il lui est absolument impossible de mentir. Malgré cette explication, un doute subsiste... Il faut dire qu'à beaucoup d'endroits dans les *Essais*, Montaigne se plaît à tendre de petits pièges au lecteur. Le plus bel exemple de ces sortes de "farces" se trouve d'ailleurs dans l'"Avertissement au lecteur", où l'on peut lire : *"...lecteur, je suis moi-même la matière de mon livre : il n'est pas raisonnable que tu emploies ton loisir en un sujet si frivole et si vain. Adieu donc ; de Montaigne, ce premier de mars mil cinq cent quatre-vingt"*.

Par ailleurs, lorsqu'il déclare que sa mémoire défaillante le rend *"digne de gagner nom et réputation"*, cela correspond bien sûr à une plaisanterie et non pas une pensée réelle. Cela nous conduirait à penser que Montaigne ne se prenait pas vraiment au sérieux en se plaignant de sa mémoire. Mais il existe dans les œuvres de Montaigne un autre texte, antérieur aux *Essais*, où sa franchise sur cette question paraît indiscutable. Au début de la lettre, que Montaigne adressa à son père, et où il lui raconte les derniers moments de la vie de La Boétie, nous pouvons lire en effet : *"Il est vrai, monseigneur, comme j'ai la mémoire fort courte, et débauchée encore par le trouble que mon esprit*

avait à souffrir d'une si lourde perte et si importante, qu'il est impossible que je n'aie oublié beaucoup de choses que je voudrais être sues..."

Ce manque de mémoire déclaré ne l'empêche pas d'ailleurs de décrire avec force détails et en plus de 5000 mots, les derniers jours de son ami. Mais l'affirmation de sa mauvaise mémoire dans un texte aussi sérieux, nous interdit en réalité de mettre en doute sa sincérité sur ce sujet.

Une tentative de conclusion

Il apparaît donc que Montaigne ait été persuadé de la réalité de ses troubles mnésiques. Cependant, au regard de la symptomatologie clinique, il semble bien que ces derniers puissent être considérés comme bénins et "d'origine psychogène", comme l'on dirait de nos jours.

De plus, si l'on examine cette question sous l'angle de "la mémoire objective" ou "apparente", opposée à "la mémoire subjective" ou "affective", la réponse à l'énigme nous apparaît plus clairement : Montaigne présente peut-être un défaut de la "mémoire objective", mais qui s'accompagne d'une "hypermnésie affective", avec bien sûr conservation de toutes ses facultés de jugement sans lesquelles, évidemment, nous n'aurions pas eu les *Essais* !

L'existence de deux types complémentaires de fonctionnement de la mémoire, et de l'esprit en général, peut être rapprochée de certaines notions physiologiques modernes (confirmées par les travaux de Roger Sperry, Prix Nobel de Médecine en 1981, et par la technique de "tomographie par émission de positons"). Ainsi, le lobe cérébral gauche se distingue par des fonctions plutôt analytiques, avec les centres du langage parlé et ceux du calcul mental : c'est lui qui jouerait donc le premier rôle dans cet apprentissage par cœur, tant dénigré par Montaigne. Le cerveau droit, quant à lui, est plus concerné par les fonctions imaginatives, comme l'intuition, les émotions ou les "pensées non verbales". Les deux hémisphères travaillant en étroite collaboration, par l'intermédiaire des connexions du corps calleux. Ces considérations scientifiques s'éloignent des conceptions qui pouvaient avoir cours à l'époque de Montaigne, mais apportent un nouvel éclairage au "cas clinique" qu'il nous propose.

En parvenant à la fin de cet exposé, nous aimerions conclure par une réflexion en forme d'interrogation : à force de dénigrer la "mémoire à l'état pur", Montaigne ne serait-il pas tombé lui-même, vis-à-vis de sa propre mémoire, dans ce travers qu'il mentionne dans l'essai intitulé "De ne contrefaire le malade" : "*Les mères ont raison de tanser leurs enfants quand ils contrefont les borgnes, les boiteux et les bigles, et tels autres défauts de la personne : car, outre ce que le corps ainsi tendre en peut recevoir un mauvais pli, je ne sais comment il semble que la fortune se joue à nous prendre au mot ; et j'ai ouï réciter plusieurs exemples de gens devenus malades, ayant entrepris de s'en feindre*". (II, 25). Cela aurait sans doute pu faire le sujet d'un autre Essai, qui aurait pu être le cent-huitième de la liste, et qui malheureusement ne sera donc jamais écrit par Michel de Montaigne !...

BIBLIOGRAPHIE

- MONTAIGNE M. DE. Œuvres complètes. Texte établi et annoté par R. Barral en collaboration avec P. Michel. Ed. du Seuil, Paris, 1967.
- BATISSE F. Montaigne et la médecine. Les Belles Lettres, Paris, 1962.
- BERNOULLI R. A propos d'une vieille querelle : Montaigne était-il hypocondriaque ? *Histoire des Sciences médicales*, Tome XVI, n° 3, 1982.
- BOLLER F. et coll. Troubles de la mémoire. Symptômes/*Le Quotidien du Médecin*, n° 31, 1989.
- CHARPENTIER F. L'amnésie de Montaigne. in "*Revue Europe*", Janvier-Février 1990.
- JUNG C.G. L'homme à la découverte de son âme. Ed. du Mont-Blanc, 1962. (Petite bibliothèque Payot, n° 53).
- LAUDE M. Les mécanismes de la mémoire active et de la mémoire passive. *Revue Interneurones*, septembre 1991.
- LESCHMELLE P. Montaigne ou le mal à l'âme. Ed. Imago, 1991.
- REGNIER C. Hémisphère droit : 150 ans d'histoire. *Revue Interneurones*, octobre 1991.
- ZAVIALOFF N. et coll. La mémoire (2 tomes). L'Harmattan, Paris, 1989.
- La fabrique de la pensée. (Catalogue de l'exposition présentée à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris) Electra, Milan, 1990.

SUMMARY

In his 'Essais', Michel de Montaigne (1533-1592) often complains about his bad memory, even going to the extent of calling it an "outrageous lapse of memory". These assertions come as a great surprise from a person whose works are founded almost completely on the memory of ancient facts and his own experiences.

From the "clinical symptomatology" that we find in the "Essais" we can perceive the full ambiguity on the question of memory and, at the same time, its importance in the context of Montaigne's psychology and philosophy.

